

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

CARE 1.67A

ID : 019-200078947-20240319-2024_03_19_03-DE

ODYSSÉE Informatique -

N° SIRET : 20007894700021

Etablissement : SYNDICAT DE LA DIEGE

Budget : BUDGET EAU

COMPTE ADMINISTRATIF

Année 2023

Page n° 1

Département : CORREZE

Poste Comptable: TRESORERIE HOTEL FINANC

Date d'Edition : 27/03/2024

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 19/03/2024 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice 134
Nombre de membres présents 92
Nombre de suffrages exprimés 91
VOTES : Contre =0 Pour =91 Abstentions =0
Date de convocation : 19/02/2024

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Jean-François MICHON, Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Pierre CHEVALIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		30 823,40	330 079,09		330 079,09	30 823,40
Opérations de l'exercice	781 503,65	758 818,20	139 710,81	906 556,97	921 214,46	1 665 375,17
TOTAUX	781 503,65	789 641,60	469 789,90	906 556,97	1 251 293,55	1 696 198,57
Résultats de clôture		8 137,95		436 767,07		444 905,02
Restes à réaliser			30 708,18		30 708,18	
TOTAUX CUMULES	781 503,65	789 641,60	500 498,08	906 556,97	1 282 001,73	1 696 198,57
RESULTATS DEFINITIFS		8 137,95		406 058,89		414 196,84

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Au registre sont les signatures

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Vice-Président,

Jean-François MICHON